

Arrêté n°17-2025 portant désignation de l'attributaire du marché N°2025-11**LE PRESIDENT**

- VU** le Code de la Commande Publique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

CONSIDERANT le projet de travaux d'extension et de réaménagement intérieur du rez de chaussée du siège du Select'om pour lequel le marché de maîtrise d'œuvre N°2025-06 a été attribué à la société AEK Architecture ;

CONSIDERANT la nécessité de faire appel aux services d'un bureau d'études structure pour l'assistance à la conception des ouvrages de gros œuvre d'une part, et à un bureau d'études pour les études thermiques ainsi que pour les lots techniques (assainissement, sanitaire, électricité, chauffage, VMC) d'autre part ;

ARRETE

L'attribution du marché N°2025-11 portant sur études techniques pour le projet d'extension du siège du Select'om dans les conditions suivantes :

Procédure : Procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence au regard des montants

Lot	Intitulé	Titulaire
1	Etudes de structures	B.E.T. TANACHER SAS 49 Avenue du Général de Gaulle 67201 Eckbolsheim
2	Etudes thermique et environnementales et études complètes	IdéNova Parc des Forges 15 rue Jacobi Netter 67200 Strasbourg

Fait à Molsheim, le 17 juillet 2025,

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 17 juillet 2025 sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.